SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—oo—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District

No ——— rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Soraparu et dans le fond étant la rue Rousseau.

Mlle Mas. Beyerodefer vs Andrew Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 90 376.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet designé par le No 49 borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Soraparu mesurant en mesure américaine vingt-un pieds neuf pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre-vingt-huit pieds trente-trois pouces et une ligne sur une ligne de la propriété No 771 cent quatre-vingt-cinq pieds sept pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Soraparu et vingt-un pieds sept pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La propriété ci-dessus décrite formant partie de deux lots de terre désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par Hurgant daté le 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. E. Kenny ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Foster Miling & Goldsmith, avocats pour le demandeur.

2 oct—8 15 22 29—nov 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Clara et Deslonde dans l'ilet borné par les rues Magnolia et Frenière.

August Chabaud vs St Matthew's Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90 204.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 borné par les rues State, Chestnut et Camp et la ligne supérieure de Harstville. Lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux et mesurent chacun trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant l'encoignure des rues State et Chestnut.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. E. Forman, avocat pour les demandeurs.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le défendeur.

23 oct—2 22 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif Vendredi, 26 Novembre 1909, d'une Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 627 rue Johnson, entre la rue St-Pierre et la Promenade Carondelet.

Mme Vve Jules Marcellin vs Alida Martin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 660.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné par le No 7 sur un plan de O. A. De Armas de cette ville, daté du 29 janvier 1867 et déposé dans le bureau de Octave De Armas notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine quarante neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Johnson, trente pieds de profondeur sur la ligne vers la rue St-Pierre, cinquante-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond, vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne vers la Promenade Carondelet et six pieds un pouce sur une ligne oblique formant l'extrémité de cette dernière ligne de profondeur à la rue Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ben Daly, avocat pour la demanderesse.

22 oct—22 23 29—nov 5 12 19 25 26

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether a invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District

No ——— rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Soraparu et dans le fond étant la rue Rousseau.

Mlle Mas. Beyerodefer vs Andrew Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 90 376.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet designé par le No 49 borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Soraparu mesurant en mesure américaine vingt-un pieds neuf pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre-vingt-huit pieds trente-trois pouces et une ligne sur une ligne de la propriété No 771 cent quatre-vingt-cinq pieds sept pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Soraparu et vingt-un pieds sept pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La propriété ci-dessus décrite formant partie de deux lots de terre désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par Hurgant daté le 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. E. Kenny ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Foster Miling & Goldsmith, avocats pour le demandeur.

2 oct—8 15 22 29—nov 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Clara et Deslonde dans l'ilet borné par les rues Magnolia et Frenière.

August Chabaud vs St Matthew's Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 90 204.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 borné par les rues State, Chestnut et Camp et la ligne supérieure de Harstville. Lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux et mesurent chacun trente pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No un formant l'encoignure des rues State et Chestnut.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. E. Forman, avocat pour les demandeurs.

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le défendeur.

23 oct—2 22 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif Vendredi, 26 Novembre 1909, d'une Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 627 rue Johnson, entre la rue St-Pierre et la Promenade Carondelet.

Mme Vve Jules Marcellin vs Alida Martin et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 660.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, St-Pierre et la Promenade Carondelet, désigné par le No 7 sur un plan de O. A. De Armas de cette ville, daté du 29 janvier 1867 et déposé dans le bureau de Octave De Armas notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine quarante neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Johnson, trente pieds de profondeur sur la ligne vers la rue St-Pierre, cinquante-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond, vingt-sept pieds de profondeur sur la ligne vers la Promenade Carondelet et six pieds un pouce sur une ligne oblique formant l'extrémité de cette dernière ligne de profondeur à la rue Johnson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ben Daly, avocat pour la demanderesse.

22 oct—22 23 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Shérif le Vendredi 26 Novembre 1909 d'une propriété de valeur améliorée du Second District.

Portant le No Municipal 916 rue Derbigny entre les rues Dumaine et St-Philippe.

L. E. Rabouin vs John E. Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91.052.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le VENDREDI 26 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 207 borné par les rues Derbigny, St Philippe, Dumaine et Chartres, désigné par la lettre A sur un certain plan dûment une copie est annexé pour référence à un acte passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville le 25 mai 1869, lequel dit lot de terre mesure vingt-huit pieds, dix pouces et une ligne et comme de face à la rue Derbigny sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes et ledit lot de terre est aussi désigné par la lettre A sur un croquis fait par A. De Armas, député voyer de ville daté avril 1846, et annexé pour référence à un acte de vente par Mme Jeanne Bareille et al., passé pardevant Charles G. Andry, ancien notaire en cette ville le 28 mai 1886. Les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre sont désignées par le No 916 rue Derbigny.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Roger Mounier, avocat pour le demandeur.

22 oct—22 23 29—nov 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 2907 et 2909 rue Banks, entre les rues Gayoso et Dupré

Mme Margaret Badger vs Mme Marie Badeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 608.—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 15 sept. 1909 à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Banks, Gayoso, Palmyre et Dupré laquelle portion de terre est désignée par la lettre S sur un certificat d'arpentage daté du 1er octobre 1909, fait par Del Tale et Orr, voyers, et enregistré et attaché au writ dans la susdite affaire, conformément audit certificat, ladite portion de terre commence à une distance de trente-six pieds quatre pouces et cinq lignes du coin des rues Dupré et Banks et mesure trente-quatre pieds, sept pouces et sept lignes de face rue Banks, sur une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Dupré de quatre-vingt-dix-huit pieds, six pouces et une première profondeur sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Gayoso de quatre-vingt-sept pieds, neuf pouces et trois lignes, de la une autre profondeur sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Gayoso de quatorze pieds, trois pouces et sept lignes, et quarante trois pieds, six pouces et six lignes sur la ligne de derrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Hosser Jr. avocat du demandeur.

2 oct—23 8 15 22 29—nov 4

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES.

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.

CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.

Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif du contenu et des installations et stock etc. d'un atelier de ferblanterie.

Comprenant [illegible] chaudières [illegible] crochets pour [illegible] chaudières [illegible] doisses [illegible] de fer [illegible]

Aussi un cheval et wagon.

B. V. Redmann vs W. E. J. Hogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 91.255. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 3 novembre 1909 à 10 30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir:—

A mon entrepôt, rue Ste Anne entre Royale et Chartres.

Le contenu installations et stock d'un atelier de ferblanterie en mon entrepôt d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un cheval et wagon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Sidney Gantt, avocat pour le demandeur.

23 oct—23 24 25—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Portant le No municipal 210 rue Newton.

Marvin D. Boger vs Charles Samuel Schmid.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 89 916.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Newton, Homer, Rivière (anciennement Jefferson) et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison) désigné comme l'ilet No 153, ledit lot étant une moitié du lot original No 6, ledit ilet lequel lot ou portion de terre mesurant trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, les améliorations qui s'y trouvent et connues par le No municipal 210 de la rue Newton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

E. P. Dart Jr. et Robert E. O'Connor, avocats du demandeur.

2 oct—9 15 22 29—nov 5 11

CHARTER

OF THE AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY.—State of Louisiana, Parish of Orleans.

On this 27th day of the month of July 1909 before me LYLE SAXON, a Notary public in and for the parish of Orleans, State of Louisiana, personally came and appeared the undersigned parties and declared that they had hereby formed themselves into a corporation for the term of ninety nine years from this date under the name of the American Finance and Investment Company of New Orleans. Its domicile whereof shall be in the City of New Orleans in said State, and the purposes whereof shall be to finance deals in real estate, stocks, bonds and other securities, to borrow and lend money, to buy and sell property, real or personal, to act as trusty in bankruptcy or as receiver or liquidator of individuals and corporations or as agent for corporations or individuals, to act as a depository and to guarantee the value of property and accounts.

No Stockholder shall ever be held liable for any of the debts or obligations of said Company, except to the amount that may be due by such stockholder for the unpaid balance of his subscription to the stock of said Company.

Citation and other process shall be served upon the President and in his absence from the City upon the Secretary. The Capital stock shall be Five Hundred Thousand ($500.000 00) Dollars, divided into shares of One Hundred ($100.00) Dollars each payable in cash or its equivalent and the corporation shall begin business as soon as Three Thousand ($3.000.00) Dollars of the capital stock shall have been subscribed. The affairs of the corporation shall be managed by the Board of Directors composed of five stockholders, the first Board of Directors to hold office for five years, and thereafter to be elected annually, by ballot on the first day of July of each year or as soon thereafter as possible, each share of stock shall have one vote at Stockholders' meetings to be cast in person or by proxy. The first Board of Directors will be composed of Gellier J. Capdevielle, President, Archibald J. Douglas, Vice-President, Francis W. Pike, Secretary and Treasurer, Ernest T. Florance and Philip L. Asher, and succeeding Boards shall elect officers from among their number. This charter may be amended or this corporation dissolved by a three-fourths vote of the stock represented at a meeting, held after ten days notice in writing, mailed to the stockholders, and in case of dissolution the Board of Directors shall act as liquidators. The Board of Directors will have the power to adopt by laws for the general management of the affairs of the corporation, and can amend same at their pleasure.

Thus done and passed at my office on said date in the presence of competent witnesses who sign hereto with said appearers and me, Notary, after the reading of the whole.

(Original Signed)

FRANK MEHRHOFF,
L. ENNEMOSER,
FRANCIS W. PIKE,
ARCHIBALD J. DOUGLAS,
G. J. CAPDEVIELLE,
ERNEST T. FLORANCE,
PHIL. L. ASHER.

LYLE SAXON,
Notary Public.

"I the undersigned, Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans, State of Louisiana, hereby certify that the above and foregoing charter of the "American Finance & Investment Company of New Orleans, Louisiana" was this day recorded in my office in book No 950, folio

(Signed) EMILE LEONARD,
Aug. 13, 1909. Deputy Recorder

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—o—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.